



*Titre professionnel*

*Responsable d'établissement touristique*

*Niveau V (Bac+2)*

*Programme construit à partir du Référentiel Activités Emploi Compétences TP-00200*

# I. Objectifs de la formation

A l'issue de la formation au titre professionnel de responsable d'établissement touristique, les stagiaires seront capables de :

- Mettre en marché l'offre de produits et de services d'un établissement touristique
- Gérer les budgets de fonctionnement et d'investissements d'un établissement touristique
- Manager les ressources humaines d'un établissement touristique
- Piloter la production des services d'un établissement touristique

# II. Public et modalités d'accès à la formation

## → Publics concernés

- Public en contrat d'apprentissage.

## → Prérequis à la formation

- Tout public maîtrisant les savoirs de base
- Tout public maîtrisant les outils numériques

## → Positionnement

- Test écrit et QCM
- Entretien individuel de 30 min

# III. Validation à la fin de la formation

## → Certification préparée

- Certificateur /Valideur : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social
- Certification préparée : Titre Professionnel Responsable d'Etablissement Touristique

## → Niveau de sortie

- Niveau IV (Bac+2)

# IV. Modalités d'organisation de la formation

## → **Durée de la formation**

- Date de la formation : à définir en fonction de la session en cours
- Durée formation : 525 heures en présentiel en alternance

## → **Participant**

- 8 à 12 stagiaires par session

## → **Modalités pédagogiques**

- Formation en présentiel et distanciel
- Méthode pédagogique adaptée au public d'adulte

## → **Organisation pédagogique / Rythme de la formation**

- Temps plein continu.
- Temps partiel continu.
- En centre avec période en entreprise.

## → **Évaluation continue**

- Évaluation à l'entrée de formation et à la sortie sous forme de test écrite
- Validation des compétences par objectifs (à la fin de chaque séquence)
- Examen final en fin de formation devant jury professionnel

## → **Mode de financement**

- Contrat d'apprentissage

## → **Lieu de la formation**

- Saint-Denis

## V. Contenu de la formation

Le contenu de formation est composé de 4 modules de compétences permettant d'accéder au titre professionnel :

### **CCP 1 : Mettre en marché l'offre de produits et de services d'un établissement touristique**

- ↘ Fixer les objectifs marketing de l'offre de prestations d'un établissement touristique
- ↘ Optimiser l'action commerciale et la distribution de l'offre d'un établissement touristique y compris sur internet
- ↘ Optimiser le chiffre d'affaires d'un établissement touristique

### **CCP 2 : Gérer les budgets de fonctionnement et d'investissements d'un établissement touristique**

- Assurer la gestion financière d'un établissement touristique
- Etablir et suivre un programme de maintenance et d'investissements d'un établissement touristique

### **CCP 3 : Manager les ressources humaines d'un établissement touristique**

- Assurer la gestion prévisionnelle des personnels d'un établissement touristique
- Recruter le personnel d'un établissement touristique
- Gérer et animer le personnel d'un établissement touristique

### **CCP 4 : Piloter la production des services d'un établissement touristique**

- Mettre en place et assurer la production des services d'un établissement touristique
- Assurer le contrôle qualité des prestations d'un établissement touristique

## VI. Moyen et méthodes pédagogique

### → Méthodes pédagogiques

- Méthode active et adapté à un public d'adultes alternant théorie et pratique (mise en situation réelle de travail)
- Positionnement et individualisation des parcours
- Échanges et interaction constructives
- Mise en place d'examens blancs
- Des exemples et des études de cas permettent de préparer aux situations de travail

### → Les moyens pédagogiques

- Salles de cours équipées et proposant un cadre de travail idéal
- Ressources pédagogiques numériques consultable à tout moment via la plateforme à distance.
- Ordinateur, imprimante, wifi, clé usb.

### → L'équipe pédagogique

- **Assistante pédagogique** : prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours.
- **Le formateur référent du dispositif** : il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.
- **Les formateurs techniques** : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

## VII. Modalités d'évaluation

### → L'évaluation de la progression

Un test d'évaluation est réalisé en début de formation afin d'évaluer le niveau d'entrée. Ce même test sera à nouveau réalisé en fin de formation afin de mesurer les acquis de formation.

### → L'évaluation continue

L'évaluation continue des acquis se fait sous forme de contrôle continu pour chaque objectif de la formation au cours des modules et à la fin de chaque séquence de formation

Les évaluations par objectif sont réalisées sous les formes suivantes :

- ↳ Évaluation formative et/ou sommative
- ↳ Auto-évaluation par le candidat auquel on aura explicité les critères d'évaluation. Il sera libre de s'autoévaluer à tout moment
- ↳ Évaluation pédagogique (mise en situation au cours des séances de formation)

À l'issue de chaque module, l'évaluation en cours de formation sera effectuée.

### → L'évaluation en fin de formation

À l'issue de la formation, le stagiaire passera son examen final d'une durée de 7 heures 05 dans un centre valideur (convention tripartite).

Un bilan pédagogique sera réalisé à la fin de la formation entre le stagiaire et l'équipe pédagogique de Concept formation.

Des attestations de présence pour chaque demi-journée sont prévues pour chaque stagiaire.

De plus, pour chaque formation il est prévu :

- Un questionnaire de satisfaction
- Enquête à 3 et 6 mois